

Présentation

C'est une **modalité temporaire** d'accueil destinée à des **collégiens** qui, pour des raisons diverses, sont entrés dans un processus de décrochage scolaire.

Ces élèves rejettent le plus souvent l'institution scolaire et les apprentissages. Ils se retrouvent de fait en voie de **décolarisation** et/ou de **désocialisation**.

Pour autant, ces élèves ne relèvent pas de l'enseignement adapté ou spécialisé.

Objectifs et missions

Sur le département

En référence aux bulletins officiels * :

- Lutter contre le décrochage scolaire et la marginalisation sociale de jeunes soumis à l'obligation scolaire.
- Préparer les jeunes à la poursuite d'un parcours de formation tout en s'attachant à privilégier un objectif de socialisation et d'éducation à la citoyenneté.

* Circulaire du 19-2-2021: « Dispositifs relais: ateliers, classes et internats: schéma académique et pilotage ».

Auprès des élèves

Développer l'estime de soi.

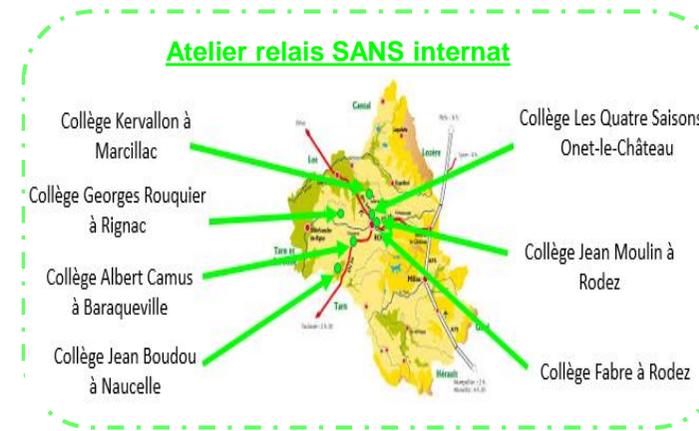
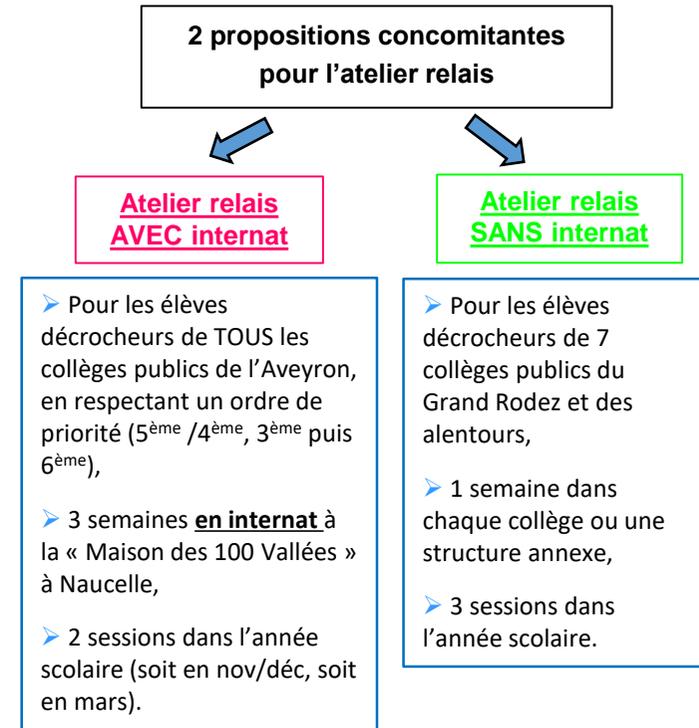
Aider l'élève, accompagné de sa famille, à s'engager dans un projet qui favorise ses chances de réussite.

En lien avec sa scolarité

Retrouver le plaisir d'apprendre et l'envie de réussir en s'appropriant son parcours de formation.

Favoriser le réinvestissement dans les apprentissages, la maîtrise du socle commun.

Fonctionnement de l'atelier relais



Profil des élèves

Atelier relais AVEC internat

Atelier relais SANS internat



Des élèves qui sont :

- des collégiens de la 5^{ème} à la 3^{ème} issus des établissements publics aveyronnais,
- entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire et des apprentissages,

absentéistes, décrocheurs,

démotivés face au travail scolaire et ayant accumulé des lacunes,



des adolescents qui tireraient bénéfice, à un moment donné, d'une modalité de scolarisation en petit groupe.



Modalités d'admission

**Atelier relais
AVEC internat**

**Atelier relais
SANS internat**

L'élève en difficulté est identifié par l'équipe du collège. Un dossier est constitué puis transmis à la DSDEN (à l'I.E.N.I.O.).



Si l'admission est décidée*, la coordonnatrice rencontre l'élève et sa famille avant son entrée dans le dispositif, au sein de son établissement scolaire.



Le professeur principal de la classe sera le référent de l'élève pour faire le lien pendant son accueil à l'atelier relais et à son retour.



* Pour **l'atelier relais AVEC internat**, le dossier est examiné par une commission.

ATELIER RELAIS DE L'AVEYRON

2022 / 2023

individuel
reinvestir
plaisir
soi
activités
motivation
parcours
sens
produire
plaisir
confiance
accompagner
projet
estime
scolaire
apprentissage

Atelier relais de l'Aveyron

M. JULITA, Inspecteur de l'Éducation Nationale de l'Information et de l'Orientation
ia12-ienio@ac-toulouse.fr - 05.67.76.53.83

Mme CAYRAC, enseignante spécialisée, coordonnatrice de l'atelier relais
coordination-atelier-relais-12@ac-toulouse.fr - 06.79.11.74.32

Mme MARION, principale du collège Jean Boudou de Naucelle
0120017d@ac-toulouse.fr - 05.65.47.00.85

